MISSIONS DE SAINT-ALBERT.

LETTRE ADRESSÉE A N. S. PÈRE LE PAPE PAR M[gr] GRANDIN, ÉVÊQUE DE SAINT-ALBERT.

Mission de Saint-Paul des Cris, 3 mai 1872.

TRÈS-SAINT PÈRE,

Le 3 avril dernier, je recevais les Bulles d'érection du siége de Saint-Albert, et celles par lesquelles je suis transféré de Satala à ce nouveau siége. Je ne saurais assez, tant en mon nom qu'au nom de mon clergé et de mes fidèles, remercier Votre Sainteté de cet acte important d'autorité qui, dans les circonstances actuelles, ne peut manquer d'avoir un grand et puissant retentissement. La pauvre Eglise de Saint-Albert est battue par les difficultés sans nombre qui surgissent de toutes parts : si elle n'était l'œuvre de Dieu, elle devrait succomber. Mais j'espère d'autant plus que Dieu la soutiendra, qu'elle est confiée à de plus faibles mains. Mon impuissance et mon indignité ne me découragent point, puisque la charge redoutable dont je suis revêtu m'a été imposée par l'obéissance; j'y vois l'accomplissement de ces paroles que je suis si heureux d'avoir prises pour devise : *Infirma mundi elegit Deus*. Je compte d'autant plus sur Dieu que je suis plus faible, et, fortifié par lui, je puis tout.

L'Eglise de Saint-Albert, dans sa pauvreté, a un titre de gloire : c'est d'avoir été érigée par un pape persécuté, la vingt-sixième année de son pontificat. En prenant pos-

session de mon siége, j'ai consacré mon diocèse au très-saint et immaculé Cœur de Marie.

Je voudrais, très-saint Père, pouvoir aller me jeter à vos pieds, vous parler de vive voix de nos succès, de nos difficultés et de nos espérances. J'aurais, de plus, tant de conseils à demander, tant de questions à éclaircir à Rome, que ce serait pour moi un véritable besoin d'y aller. Malheureusement, je n'en vois pas la possibilité prochaine.

Veuillez néanmoins me bénir, très-saint Père ; bénir tous nos Missionnaires, toutes nos œuvres, tous nos chrétiens, même nos nombreux infidèles : ils sont moins méchants que les misérables qui persécutent Votre Sainteté. A chaque courrier nous espérons toujours apprendre le triomphe de l'Eglise et la fin de vos maux ; nous sommes tous bien affectés de les voir se prolonger et nous prions plus que jamais pour que le bon Dieu daigne les faire cesser, ou du moins combler Votre Sainteté de consolations dans vos nombreuses tribulations.

Nos métis de Saint-Albert, nos Montagnais de l'île à la Crosse et les chrétiens de la nation des Cris ont voulu avoir l'honneur de s'adresser directement à Votre Sainteté. J'ose vous faire parvenir leurs lettres et assurer Votre Sainteté que tous les chrétiens du diocèse de Saint-Albert signeraient ces lettres avec bonheur, s'il leur était possible. Nos infidèles eux-mêmes seraient fiers de condamner ostensiblement la conduitede vos persécuteurs, qu'ils trouvent, avec raison, bien plus injustes qu'eux.

Recevez, très-saint Père, l'assurance de mon plus profond respect, de ma soumission vraiment filiale.

De Votre Sainteté,
Le fils obéissant et soumis,
† VITAL, O. M. I.,
Évêque de Saint-Albert.

RESCRIT DU SOUVERAIN PONTIFE.

Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique ;

C'est avec un profond sentiment de tendresse que Nous avons reçu votre lettre datée du 2 mai dernier, par laquelle vous Nous remerciez de votre translation au siége épiscopal de Saint-Albert, que Nous venons d'ériger en vertu de Notre autorité apostolique, et par laquelle vous Nous apprenez que vous avez déjà régulièrement pris possession, et que vous avez consacré tout le diocèse au Cœur immaculé de la très-sainte Mère de Dieu. Nous sommes heureux, Vénérable Frère, que cette érection ait été, comme vous le dites, agréable à votre clergé et aux fidèles; et Nous ne doutons pas que Notre sollicitude apostolique n'ait pour effet d'augmenter encore leur zèle dans l'exercice du saint ministère et de leur faire prendre de plus en plus à cœur leurs intérêts spirituels.

Quant à ce qui vous concerne, Vénérable Frère, Nous ne pouvons qu'applaudir aux sentiments si bons et si

---

PIUS PP. IX.

Venerabilis Frater, salutem et Apostolicam benedictionem. Uberi benevoli animi affectu excepimus tuas litteras die 2 elapsi maii datas, quibus Nobis gratias agis pro tua translatione ad novam episcopalem istam S. Alberti sedem, quam Apostolica Auctoritate erigendam curavimus, Nobisque nuncias te ejus possessionem jam rite cepisse, totamque diœcesim immaculato Cordi sanctissimæ Dei Matris consecrasse. Gaudemus, Venerabilis Frater, hujusmodi erectionem tuo clero ac istis fidelibus, ut scribis, pergratam extitisse, ac non dubitamus hoc ipsis incitamento futurum, ut Apostolicam Nostram sollicitudinem ad incrementum zeli in sacro suo ministerio et ad curandam magis magisque suam spiritualem utilitatem uberrime vertant. Quod vero ad te pertinet, Vene-

pieux dont Nous avons trouvé l'expression dans votre lettre, et Nous sommes assuré que Dieu, qui donne sa grâce aux humbles, vous soutiendra dans vos travaux et vous donnera les forces nécessaires pour remplir avec courage tous les devoirs d'un bon pasteur, pour sa plus grande gloire et pour le salut des âmes. Vous ne sauriez douter que Notre bénédiction toute spéciale ne vous accompagne partout dans l'exercice de votre ministère sacré, comme vous en exprimez le désir, et Nous prions de tout Notre cœur le bon Dieu, que cette bénédiction devienne le gage de toute vertu, de toute grâce et de toute prospérité pour vous d'abord, qui êtes préposé à cette Eglise, puis pour vos Missionnaires et ces fidèles qui Nous sont si chers. Nous demandons aussi que, dans sa clémence, il veuille bien se souvenir des infidèles qui habitent ces régions, et qu'il daigne par sa grâce les faire parvenir au port du salut.

Maintenant que vous dirons-Nous, Vénérable Frère,

---

rabilis Frater, non possumus non impense laudare pios egregiosque animi tui sensus, quos in datis à te litteris perspeximus, ac pro certo habemus Deum, qui humilibus dat gratiam, tibi in tuis laboribus propitium adfuturum et necessarias vires tibi collaturum, ut omnes boni pastoris partes ad uberem suam gloriam et animarum salutem strenue implere possis. Nec vero dubitare potes quin Nos peculiari quam optas benedictione Nostra, te in sacro tuo ministerio studiosissime prosequamur, ac propterea bonum Deum ex animo obsecramus, ut eidem benedictioni auspicem esse donet omnis virtutis, gratiæ, prosperitatis tibi primum qui isti Ecclesiæ præpositus es, tum Missionariis istis ac fidelibus quos carissimos habemus, utque etiam benignus et clemens infidelium qui in istis regionibus degunt, recordetur, eosque sua gratia ad portum salutis pervenire concedat. Quid autem dicemus, Venerabilis Frater, de amantissimis litteris ad Nos datis ac

des lettres si affectueuses que Nous ont adressées les fidèles de Saint-Albert, vulgairement appelés *Métis*, ainsi que les Montagnais de l'île à la Crosse et les chrétiens de la nation dite des *Cris*, lettres que Nous n'avons pu lire sans une profonde émotion ? Elles Nous ont été d'autant plus précieuses, que la piété et l'amour filial s'y montrent avec plus d'éclat et d'ardeur, et que plus grande est la distance qui les sépare de Nous. Nous désirons vivement faire savoir à tous ces chers fils, par votre intermédiaire, que Nous avons été grandement consolé par leur esprit religieux, leur foi, et l'amour avec lequel ils compatissent à Nos douleurs, et que c'est de tout Notre cœur que Nous prions Dieu d'affermir leurs volontés dans le bien, de les défendre et de leur faire toujours conserver fidèlement, par des œuvres saintes, l'esprit d'adoption par lequel ils s'appellent et sont en effet les enfants de Dieu.

Nous vous remercions tous des pieuses prières que vous adressez à Dieu pour Nous, et que vous continuerez,

---

subscriptis a fidelibus S. Alberti, vulgo *Métis*, necnon a Montanis insulæ vulgo *la Crosse*, atque a fidelibus e natione eorum qui *Cris* appellantur, quas non sine animi commotione perlegimus? Tanto Nobis acceptiora fuerunt eorum scripta quo insignior et ferventior est pietas et filialis amor qui in iis se prodit, et quo major est etiam distantia locorum quæ ipsos a Nobis disjungit. Optamus vehementer ut hi omnes dilecti filii, te interprete, sciant eorum Nobis religionem, fidem et amorem quo de Nostris acerbitatibus dolent, magnæ consolationi exstitisse, Nosque Deum ex corde precari ut ipsorum egregias voluntates confirmet eosque defendat, ac efficiat ut spiritum adoptionis quo filii Dei nominantur et sunt, fideliter usque dignis operibus custodiant.

Grati autem vobis omnibus pro officio piarum orationum quas pro Nobis ad Deum habetis, quasque vos non intermis-

Nous en avons la confiance, dans ces temps si difficiles. Pour Nous, en témoignage de Notre grande affection et comme gage de toutes les faveurs célestes, Nous vous donnons encore une fois à vous, Vénérable Frère, et à ceux qui vous sont soumis, Notre Bénédiction Apostolique, et Nous l'accordons avec effusion et d'une manière toute spéciale à tous et à chacun de Nos fils bien-aimés qui Nous ont écrit.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 21 août de l'année 1872, de Notre Pontificat la vingt-septième.

PIE IX, PAPE.

LETTRE DU R. P. LEDUC AU R. P. AUBERT, ASSISTANT GÉNÉRAL.

Évêché de Saint-Albert, le 29 juin 1872.

MON RÉVÉREND ET BIEN CHER PÈRE,

Je serais trop ingrat si je ne vous remerciais pas sincèrement de votre bonne lettre de l'année dernière. Dans nos missions lointaines et isolées, on est si heureux de recevoir quelques mots d'encouragement de la part de

---

suros esse, tam necessario tempore, confidimus, interim in pignus præcipui amoris Nostri, et in auspicium omnis divinæ benignitatis, Apostolicam Benedictionem tibi, Venerabilis Frater, omnibusque quibus præes confirmamus, ac eam etiam peculiariter universis ac singulis prædictis dilectis filiis qui suas ad Nos litteras dederunt, peramanter in Domino impertimus.

Datum Romæ, apud S. Petrum, die 21 augusti, anno 1872, Pontificatus Nostri anno vicesimo septimo.

PIUS PP. IX.